



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 MAI 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 4 mai 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 18 mai 2009

RUE DU FIEF JOLY : ACQUISITION DE LA
PARCELLE CY N° 534, CORRESPONDANT À
L'EMPRISE DE L'EMPLACEMENT RÉSERVÉ
POUR L'ÉLARGISSEMENT DE LA VOIE

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
18 mai 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis SIMON -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Anne LABBE donne pouvoir à Chantal BARRE
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Jean-Louis SIMON
- Bernard BARE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Nicole IZORE donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Guillaume JUIN
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Elsie COLAS donne pouvoir à Alain BAUDIN

Excusés :

Conseillers :

Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Nathalie BEGUIER -

URBANISME ET AFFAIRES
IMMOBILIERES

**RUE DU FIEF JOLY : ACQUISITION DE LA PARCELLE CY N° 534,
CORRESPONDANT À L'EMPRISE DE L'EMPLACEMENT RÉSERVÉ
POUR L'ÉLARGISSEMENT DE LA VOIE**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire
Après examen par la commission municipale compétente,

Les terrains situés le long de la rue du Fief Joly sont grevés au PLU d'un Emplacement Réservé (E.R) en vue de l'élargissement de cette voie. Au fur et à mesure des projets de constructions, la Ville procède à l'acquisition des emprises parcellaires correspondant à l'E.R.

Ainsi la propriétaire de la parcelle CY n° 534, de 212 m², accepte de la céder à la Ville moyennant le prix de 2 120 €.

Les dépenses seront imputées au chapitre 21 – fonction 8221 – compte 2112 du Budget.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver l'acquisition de la parcelle CY n° 534 de 212 m² au prix de 2 120 € ;
- Autoriser Madame Le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte notarié à intervenir, tous les frais et droits en résultant étant supportés par la Ville de Niort.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL